

Le chewing-gum coûte à l'Algérie 25 millions de dollars

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4310 - Ven. 27 - Sam. 28 octobre 2017 - Prix : 10 DA

MDN

Un terroriste narcotraffiquant arrêté à El Oued

Page 24

Elections locales

Demain démarre la campagne électorale pour le scrutin du 23 novembre

Page 3

Quelle survie pour Daech ?

Par Mohamed Habili

Daech n'est pas encore chassé de tous les territoires dont il s'était emparé en Syrie et en Irak que ceux qui le combattent, mais tout autant ceux qui à un titre ou à un autre s'intéressent de près à lui, se posent la question de savoir sous quelle forme il va encore sévir. Ils ne se demandent plus s'il va être battu, et devoir par conséquent cesser de se prendre pour un Etat, mais quel sera son prochain avatar, étant convaincus que de toute façon on n'en a pas encore fini avec lui. Avant qu'on n'en arrive là, la grande question le concernant était de savoir si les forces irakiennes et syriennes, toutes seules ou avec l'aide de leurs alliés, étaient en mesure de prendre le dessus sur lui, de lui reprendre les régions et les villes d'où il les avait chassées, ou qu'elles n'avaient pas su défendre quand il était dans sa phase ascendante. Les Américains par exemple, qui parfois donnent le sentiment de s'attribuer l'essentiel du mérite de la victoire en train d'être remportée sur lui, avaient longtemps cru que la guerre contre lui durerait une ou deux décennies, peut-être même plus. Chez eux une façon comme une autre de laisser entendre qu'en fait cette guerre était d'un genre tellement nouveau que victoire et défaite y revêtaient nécessairement des significations particulières, équivoques même. Il ne semble pas qu'ils aient changé d'avis quant au fond, du moment que pour eux Daech, même battu sur tous les fronts, ne cesse pas pour cela d'exister.

Suite en page 3

Pour pallier les carences de la prise en charge des cancéreux

Hasbellaoui mise sur la formation de généralistes



Le problème épineux de la prise en charge thérapeutique des cancéreux en Algérie peine encore à être résolu. La chimiothérapie et radiothérapie, deux phases cruciales dans le traitement, font toujours défaut. Pour pallier le manque ressenti dans ce domaine, il faut impérativement renforcer la formation des médecins généralistes devant assurer ces prestations médicales.

Lire page 2

Confortée par la baisse des importations de véhicules

La consommation de produits pétroliers en recul

Page 2

Premier jour du Salon international du livre

Forte affluence du public

Page 13

Pour pallier les carences de la prise en charge des cancéreux

Hasbellaoui mise sur la formation de généralistes

■ Le problème épineux de la prise en charge thérapeutique des cancéreux en Algérie peine encore à être résolu. La chimiothérapie et radiothérapie, deux phases cruciales dans le traitement, font toujours défaut. Pour pallier le manque ressenti dans ce domaine, il faut impérativement renforcer la formation des médecins généralistes devant assurer les prestations médicales en chimiothérapie et radiothérapie.



Par Meriem Benchaouia

A cet effet, le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a mis l'accent, jeudi, sur l'importance de cette formation. Pour ce faire, le premier responsable de ce secteur a arrêté un programme de formation des praticiens généralistes au niveau local pour leur permettre d'assurer les prestations médicales lors des traitements par chimiothérapie et radiothérapie des cancéreux au niveau des établissements publics hospitaliers, a indiqué le ministre lors d'une visite de travail dans la wilaya d'El-Oued. Ce programme vise à combler le déficit en spécialistes dont le nombre ne peut couvrir les besoins des services d'oncologie ouverts au niveau des EPH à travers le territoire national, a-t-il expliqué, avant d'insister aussi sur la nécessaire formation des spécialistes en chirurgie générale pour assurer les interventions d'ablation de tumeurs. Le

ministre a amorcé sa tournée dans la localité d'El-Hamadine, Hezla- Mohamed-Bensalem et commune d'El-Magrane, où il a inauguré la polyclinique Chadid

PHOTO: R. tions médicales assurées par cette structure de proximité. Le ministre a évoqué, à cette occasion, la possibilité de recourir aux sages-femmes retraitées et d'accorder des dérogations de prolongation de durée de travail pour les personnes admissibles à la retraite, afin d'assurer la continuité des prestations de santé au niveau des structures Mère-Enfant, tout en insistant sur l'intérêt à accorder à la formation des paramédicaux pour combler le déficit et améliorer la prise en charge sanitaire dans les structures médico-chirurgicales.

Développer la technique de télé-médecine dans les hôpitaux

Par ailleurs, le ministre a suivi un exposé sur le programme de jumelage entre l'EPH-Benamar-Djilani et huit autres établissements hospitaliers du pays, et a insisté sur l'exploitation de la technique de télé-médecine dans

les différents hôpitaux, ainsi que sur la formation de chirurgiens en oncologie. Pas moins de 39 jumelages inter-hôpitaux, organisés jusqu'à fin septembre dernier, ont permis à 809 malades de bénéficier de consultations médicales spécialisées, dont 403 ont bénéficié d'interventions chirurgicales, 49 au profit de cancéreux, selon les explications fournies. Le ministre a poursuivi sa tournée par l'inspection de l'établissement hospitalier d'ophtalmologie, d'une capacité de 40 lits, réalisé pour un investissement de 1,64 milliard DA (étude, réalisation et équipement). La structure assure 300 à 500 consultations par jour, en plus de 30 à 40 interventions chirurgicales ophtalmologiques, par un staff cubain composé de 65 praticiens, dont 25 spécialistes. Sur site, le ministre a appelé à renforcer le staff médical en spécialistes et compétences algériennes.

M. B.

Confortée par la baisse des importations de véhicules

La consommation de produits pétroliers en recul

Grâce à l'application de la nouvelle tarification des produits pétroliers depuis le début de 2016 et à la baisse des importations de véhicules, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a indiqué que la consommation locale de produits pétroliers avait reculé de 2,9%. Lors d'une réunion avec la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances 2018, Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, a précisé que la consommation locale de produits pétroliers a reculé de 2,9% pour atteindre 13 millions de tonnes grâce à l'application de la nouvelle tarification des produits pétroliers depuis le

début de 2016 et à la baisse des importations de véhicules. La consommation nationale d'énergie a connu une certaine stabilité par rapport aux années précédentes, atteignant 44 millions de tonnes équivalent pétrole à fin septembre 2017 contre 43 millions de Tep à la même période de 2016, soit plus de 0,7%. Concernant le gaz naturel, la demande nationale a enregistré une légère hausse au cours des neuf premiers mois de 2017, la consommation des différents clients ayant atteint 31 milliards de mètres cubes, soit une augmentation de 3% par rapport à la même période de 2016, a précisé le ministre. Quant à l'énergie électrique, le secteur a enregistré une hausse de la demande. La

consommation a atteint 44 térawatts-heure à fin septembre 2017, soit plus de 8% du fait de l'augmentation de la demande des ménages. La production d'électricité a, quant à elle, atteint 54 térawatts-heure à fin septembre 2017, soit plus de 7% par rapport à la même période de 2016.

«La révision de la loi sur les hydrocarbures est aujourd'hui nécessaire»

D'autre part, le ministre a souligné la nécessité de réviser la loi sur les hydrocarbures afin d'attirer les investisseurs et renforcer les réserves nationales en la matière, précisant, dans ce sens,

que la loi actuelle était incompatible avec les dernières évolutions de ce domaine. «Il est temps de revoir cette loi en vue d'attirer les investisseurs étrangers dans le but de renforcer les réserves nationales en pétrole, notamment après l'augmentation de la demande locale en énergie», a-t-il précisé. Sonatrach ne dispose pas des moyens de prospection, d'exploration, de forage, d'exploitation et d'exportation et le groupe n'est pas en mesure de faire face, tout seul, à l'augmentation de la demande locale en énergie. Le ministre a, en outre, fait savoir que la consommation locale en pétrole est passée de près de 210 000 barils en 2010 à 420 000 barils en 2017. **Thinhinene Khouchi**

Le chewing-gum coûte à l'Algérie 25 millions de dollars

Benmeradi confirme la suspension de l'importation de produits superflus

Dorénavant, les produits de luxe qui alourdiront la facture des importations seront interdits, à l'instar des graines de tournesol, la mayonnaise et le chewing-gum qui coûte à l'Etat 25 millions de dollars. Le gouvernement a décidé de réduire la facture des importations, notamment pour les produits de luxe qui alourdisent les dépenses. Selon le ministre du commerce, Mohamed Benmeradi, qui a été auditionné jeudi passé par la Commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre de l'examen du PLF pour 2018, l'importation de certains produits sera suspendue complètement et définitivement, sans pour autant donner de détails concernant la nature de ces produits dont l'arrêt de l'importation sera annoncé par décret.

Selon le ministre, vingt produits représentent 51% de la facture globale des

importations au niveau national. Il a affirmé que certains produits de luxe qui alourdisent la facture des produits importés seront interdits à l'instar des graines de tournesol dont la valeur d'importation a atteint 25 millions de dollars, la mayonnaise qui coûte à l'Algérie 20 millions de dollars et le chewing-gum 25 millions de dollars.

Mohamed Benmeradi a annoncé, par ailleurs, que son département tend à réduire les importations à 41 milliards de dollars à la fin de l'année et à 30 milliards de dollars en 2018, et ce, dans le cadre de la politique du secteur visant à protéger la production nationale.

Pour rappel, le projet de loi de finances propose des droits de douane pour 32 produits et les taxes internes sur la consommation concernant certains autres produits, outre l'établissement d'une liste

de 10 produits avec étiquettes. Le ministre a en outre indiqué qu'une liste de 24 produits est soumise aux licences d'importation, et que le volume des produits à importer sera fixé à chaque début d'année conformément aux besoins du pays. Il sera ensuite procédé à leur distribution «par voie de vente aux enchères», tout en soulignant que ladite liste est en cours d'élaboration et sera annoncée avant sa publication au *Journal officiel* aux fins de garantir plus de transparence dans l'opération. L'on recense 1 000 importateurs au niveau national et 40 d'entre eux assurent la couverture de 40% des activités économiques du pays, à l'instar du groupe Sonatrach et l'Office national des aliments du bétail, outre des importateurs privés, a rappelé le ministre. Dans le même cadre, le secteur s'attelle à l'établissement de statistiques pour définir le volume de la

demande locale sur les produits importés. Concernant la spéculation, le ministre a expliqué que 50% des produits agricoles, fruits et légumes, sont commercialisés en dehors des marchés de gros, ce qui entraîne l'anarchie dans certains marchés. A part 20 produits régulés, les prix sont libres, mais ceci ne donne pas droit à l'anarchie, les services du Commerce et des Impôts multiplient les contrôles rigoureux.

Abordant le budget alloué au secteur au titre de l'exercice 2018, M. Benmeradi a indiqué que le budget de fonctionnement s'élevait à 20 milliards de dinars, soit 4% seulement du budget de fonctionnement de l'Etat, et celui de l'équipement à 2 248 000 000 dinars, soit 1% du budget de fonctionnement de l'Etat, qualifiant ce budget de «très faible».

Louiza Ait Ramdane

Elections locales

Demain démarre la campagne électorale pour le double scrutin du 23 novembre

■ La campagne pour l'élection des membres des 1 541 Assemblées populaires communales (APC) et des 48 Assemblées populaires de wilaya (APW), prévue le 23 novembre prochain, débute demain à travers tout le territoire national, avec en toile de fond le nouveau rôle dévolu à ces collectivités en tant que levier essentiel du développement local et de dynamisation de la croissance économique.

Par Lynda N.

Quelque 165 000 candidats, représentant une cinquantaine de partis politiques, quatre alliances et des groupes d'indépendants, sont en lice pour l'élection des membres des APC, soit 10 196 listes. Sur l'ensemble de ces candidats, 51,5% sont âgés de moins de 40 ans et 25% ont un niveau universitaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18%, selon les premiers chiffres du ministère de l'Intérieur. Plus de 16 000 autres candidats postulent pour le mandat de membre d'APW, soit 621 listes de candidats. Parmi les postulants, 48% ont moins de 40 ans, 28% sont des femmes et 34,5% ont un niveau universitaire. Le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales avant la fin de la révision exceptionnelle des listes électorales (30 août-13 septembre) s'élevait à 22 296 037. Cette révision exceptionnelle a été suivie d'une révision annuelle des listes électorales qui a commencé le 2 octobre et s'étalera jusqu'au 31 du même mois. Un total de 12 457 centres de vote, dont 342 nouveaux centres, 55 866 bureaux de vote, dont 3 111 nouveaux bureaux, sont prévus pour cette consultation. Plus de 4 700 salles et lieux publics seront, en outre, réservés aux meetings et activités des candidats. Ainsi, le Front de libération nationale (FLN) a annoncé qu'il participera aux élections dans l'ensemble des Assemblées populaires de wilaya et des Assemblées populaires communales du pays. Le RND, quant à lui, a présenté des listes de candidats pour les 48 APW ainsi que pour 1 521 APC. Ces deux formations, aux côtés du Mouvement populaire algérien (MPA) et de Tajamoue Amel El Djazair (TAJ), escomptent rassembler une majorité de sièges pour confirmer leur ancrage social au niveau local. De son



PHOTO: R.

côté, le Mouvement de la société pour la paix (MSP, islamiste, 34 sièges) prendra part aux élections avec 720 listes pour les APC et 74 listes pour les APW. Alors que le Front des forces socialistes sera en compétition avec 366 listes, dont 18 pour le compte des APW, marquant un recul quantitatif par rapport aux locales de 2012 où il s'était présenté avec 40 listes aux APW. Les élections locales verront aussi la participation du parti Talaei El-Houriyet, de l'ancien Chef du gouvernement Ali Benflis, dont la formation n'avait pas pris part aux dernières législatives.

Assainissement permanent du fichier électoral

Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, a assuré, le 10 octobre dernier depuis Ghardaïa, que «le fichier électoral est assaini à plus de 95%», l'opération devant être clôturée fin octobre. Il a, également, affirmé que «tous les moyens humains et matériels sont mobilisés par l'Etat pour la réussite de

ce rendez-vous électoral». Après avoir mis en avant la coordination et la concertation permanente avec la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) pour «remédier aux lacunes», Bedoui a souligné que son département ministériel avait consenti d'importants efforts en la matière, citant, notamment, la nouvelle application du site web du ministère qui permet aux électeurs de connaître leur centre de vote. Le président de la HIISE, Abdelwahab Derbal, a indiqué, pour sa part, que «l'assainissement du fichier électoral, qui est une opération continue, aura un impact positif sur le déroulement de l'opération de vote, ce qui contribuera à rassurer à la fois l'électeur et le candidat», a-t-il relevé.

Mobilisation de 80 salles publiques dans la wilaya d'Alger

La wilaya d'Alger a réservé 80 salles pour les meetings populaires qui seront animés par 25 formations politiques (22 partis et 3 listes indépendantes) partici-

part aux élections locales du 23 novembre prochain, a indiqué le président de la permanence de la HIISE à Alger, Idir Hassaine, qui intervenait lors du tirage au sort pour la désignation des salles et espaces de meetings populaires au profit des candidats participant aux élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au niveau d'Alger.

Tirage au sort pour l'affectation des tranches horaires sur les ondes de Radio El-Bahdja

Le président de la permanence de la HIISE d'Alger, Idir Hassaine, a indiqué que des tranches horaires avaient été affectées sur les ondes de la Radio locale «El-Bahdja» par tirage au sort aux partis et listes indépendantes en lice au titre de la campagne électorale, pour leur permettre de présenter leurs programmes électoraux.

Pour sa part, le coordinateur des élections au niveau de Radio El Bahdja, Khaled Hafsi, a précisé que des émissions radio (52 min. chacune) seront consacrées aux 15 formations politiques participant aux élections des membres de l'APW pour exposer les grands axes de leurs programmes politiques. Concernant les élections des APC, 25 formations politiques bénéficieront d'émissions radio (120 min. chacune), pour faire connaître leurs programmes (deux formations par jour) et présenter, durant 5 minutes, le portrait d'une candidate. Ces élections locales permettront de parachever le processus de représentation démocratique au sein des institutions élues, dans le cadre des dispositions contenues dans la Constitution révisée en 2016 à travers les nouvelles garanties du code électoral et la HIISE.

L. N./APS.

LA QUESTION DU JOUR

Quelle survie pour Daech ?

Suite de la page une

Il ne fait dans ce cas que changer de forme et de méthodes de lutte. Il s'emparerait de villes et de régions entières, en attendant de régner sur un empire, voire sur le monde ? Il ne se donnerait plus cette peine, voilà tout. Tout au plus peut-on imaginer qu'il change de nom, celui qu'il porte aujourd'hui ne correspondant bientôt plus ni à sa nouvelle situation ni à son premier dessein. Mais pour tout le reste, il continuerait d'être ce qu'il a été depuis sa proclamation : la principale menace sur la sécurité des Etats-Unis et du monde. Entendons-nous bien, ceux qui comme les Américains se représentent de cette façon l'avenir immédiat de Daech continuent, consciemment ou inconsciemment, de lui prêter les mêmes forces et les mêmes capacités de nuisance que par le passé, à cette différence que celles-ci seraient autrement agencées. A croire que le fait de perdre des territoires ne l'a pas empêché de garder toutes ses forces et toute sa dangerosité. Pour bien comprendre ce point de vue, loin d'être propre aux seuls Américains d'ailleurs, pensons à l'Algérie, où le terrorisme bien que vaincu n'a cependant pas entièrement disparu, de temps en temps il fait encore parler de lui, il ne viendrait toutefois à l'idée de personne ici de soutenir que ce sont les mêmes forces terroristes des années 1990 qui pour l'essentiel sont aujourd'hui à l'œuvre. Dans son avatar de terrorisme résiduel, comme du reste on ne dit même plus chez nous, il a changé du tout au tout, jusqu'à sa nature. Il était, il n'est plus, même si de rares éléments à lui ont survécu et continuent de battre la campagne, et à l'occasion de faire des leurs. Les Américains, et tous ceux qui pensaient comme eux, n'avaient pas cru qu'il était possible en quelques mois seulement de reprendre à Daech toutes ses terres conquises. Eh bien, ils ne le croient toujours pas, bien qu'ils l'aient vu perdre un à un ses bastions, et qu'ils le voient pour le moment acculé dans ses derniers retranchements, et d'où bientôt il sera chassé.

M. H.

Code électoral

Derbal plaide pour la révision de certaines dispositions

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a appelé, avant-hier à Alger, à «ouvrir un large débat» avec l'ensemble des partenaires politiques sur le code électoral pour revoir certaines dispositions et garantir ainsi le respect du choix des électeurs. M. Derbal a précisé sur les ondes de la Radio nationale que «certaines dispositions du code électoral actuel ont

besoin d'être revues pour garantir le respect du choix des électeurs», citant notamment la disposition relative au seuil de 7% des suffrages qu'un parti doit obtenir aux législatives pour la comptabilisation des voix, une condition qui, selon lui, ne reflète pas réellement le choix des électeurs. «Le vote est un mécanisme qui permet aux électeurs de choisir la personne qu'ils jugent compétente et le programme qui répond à leurs intérêts, autre-

ment cette opération n'a pas d'utilité et les instances élues ne refléteront pas la volonté des électeurs», a soutenu le responsable, soulignant la nécessité de revoir le code électoral. Le code électoral est une loi organique dont l'amendement prend du temps, d'où la nécessité d'ouvrir un large débat et d'engager un dialogue serein avec l'ensemble des partenaires politiques, a affirmé M. Derbal, excluant que sa révision intervienne avant les

élections communales et de wilaya du 23 novembre. Concernant ces élections locales, il a fait savoir que «par rapport aux législatives du 4 mai 2017, il y a eu beaucoup moins de recours qui sont parvenus à la HIISE», et ce, a-t-il dit, grâce aux grands efforts consentis par les partis politiques et l'administration pour améliorer les choses.

S'agissant de la campagne électorale animée avant l'heure par des partis politiques sur les

réseaux sociaux, Derbal a indiqué qu'il n'est pas possible de surveiller la Toile. Selon lui, cette activité sur Internet est positive en ce qu'elle permet aux uns et aux autres de se forger une opinion. Il a, par ailleurs, exhorté les journalistes à faire preuve de professionnalisme, mettant en avant la noblesse de la mission des médias et la lourde responsabilité qu'il leur incombe dans le façonnement de l'opinion.

Assia A.

Lord Mayor à propos de la coopération algéro-britannique

L'Algérie, partenaire privilégié du Royaume-Uni après le Brexit



Pns/D. R.

■ L'Algérie sera placée en haut sur la liste des pays avec lesquels le Royaume-Uni signera des accords de coopération après sa sortie de l'Union européenne (UE), a affirmé, avant-hier, le Lord Mayor de la London City, Andrew Parmley.

Par Malika N.

« Nous serons libres de signer des accords avec nos partenaires et amis à travers le monde, et je placerais certainement l'Algérie très haut sur la liste de nos partenaires », a-t-il dit lors de la « Conférence algéro-britannique sur les services financiers », organisée conjointement par la London City et le département britannique du commerce international. Après le Brexit, Londres ne ménagera aucun effort pour développer des relations d'exception avec l'Algérie, a ajouté Lord Parmley, indiquant à ce

sujet que l'Algérie a des opportunités inestimables pour une croissance et un développement « mutuellement bénéfiques » pour Alger et Londres. Il a, à cet égard, estimé que « l'Algérie sera un partenaire commercial important en Afrique du Nord dans les années à venir », ajoutant que

« cela sera bénéfique pour nos relations bilatérales ». Il a ensuite salué les réformes économiques engagées par l'Algérie, précisant que « la City est prête à vous accompagner dans les prochaines phases pour assurer une assise économique forte ». Parlant de la place du dévelop-

pement des nouvelles technologies et énergies renouvelables dans le programme économique de l'Algérie, Lord Parmley a précisé que c'est l'un des domaines les plus importants pour la City. Et, à ce titre, a-t-il dit, la City est prête à accompagner l'Algérie pour la réalisation de cet objectif.

Le Lord Mayor a en outre affirmé que l'Algérie est un pays « stable et attractif pour les investisseurs britanniques ». Selon lui, l'Algérie a la possibilité de devenir un centre régional d'excellence pour financer sa propre croissance et participer à celle de tout le continent. Pour sa part, le représentant de la Première ministre britannique pour les relations économiques avec l'Algérie, Lord Richard Risby, a déclaré que la conférence de Londres est « un signe très clair de la solidité de nos relations commerciales que nous devrions continuer à développer dans les années à venir ». Il a salué les efforts de l'Algérie de diversifier son économie, et souligné la disponibilité du Royaume-Uni à aider à développer davantage les secteurs des finances et des services algériens.

« Il appartient aux entreprises britanniques et algériennes de travailler ensemble pour aboutir à des accords qui soient bénéfiques pour tous », a-t-il dit, ajoutant que cette conférence tombe à point pour concrétiser tout cela. Par ailleurs, Lord Risby a fait savoir qu'il se rendra en Algérie en novembre 2017 pour la 16^e fois depuis qu'il occupe le poste de représentant du Premier ministre pour les relations économiques.

M. N./APS.

Bourse d'Alger et la London City vers la signature d'un mémorandum d'entente

UN MÉMORANDUM d'entente sera bientôt signé entre la Bourse d'Alger et la London City, a déclaré, hier à Londres, le ministre des finances, Abderrahmane Raouiya.

Le ministre qui s'est entretenu avant-hier avec des responsables et experts de la finance internationale au siège de la prestigieuse London City, a indiqué, dans un bref entretien à l'APS, qu'un mémorandum entre la Bourse d'Alger sera signé « dans les prochains mois » à Alger. Le document portera sur les échanges entre la City et la Bourse d'Alger et les moyens de faire profiter cette dernière ainsi que les entreprises algériennes, de l'expertise de la première place financière dans le monde. La signature du mémorandum se fera en marge d'une conférence qui sera organisée

à Alger et à laquelle prendront part des représentants de la London City qui feront des exposés sur les activités de la Bourse mondiale.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que lors de ses entretiens avec des responsables de la Llyod's of London, la Bourse d'assurance mondiale, présente en Algérie, les deux parties ont examiné les moyens d'augmenter les échanges et amoindrir les facteurs de risques sur l'Algérie.

Revenant sur la « Conférence algéro-britannique sur les services financiers », organisée conjointement par la London City et le département britannique du Commerce international, M. Raouiya a souligné qu'elle a permis à la délégation algérienne, entre autres, de se familiariser avec l'expertise bri-

tannique dans la finance verte et le partenariat public-privé (ppp). La partie algérienne a exprimé un intérêt particulier pour l'investissement PPP, et il a été convenu d'organiser un séminaire à Alger sur le sujet auquel prendront part des experts britanniques.

M. Raouiya a, par ailleurs, rencontré au siège de l'ambassade d'Algérie à Londres, des membres de la communauté algérienne qui ont réussi dans les affaires au Royaume-Uni et auxquels il a exprimé le souhait de l'Algérie de bénéficier de leur expertise.

Il a indiqué que des discussions sont en cours pour définir les règles et modalités du transfert de cette expertise, affirmant que l'Algérie est ouverte à « toute initiative » dans ce sens.

M. N.

Dégâts occasionnés par les incendies d'été à Tizi-Ouzou

La direction générale des forêts accorde 231 millions DA de compensation

La Direction générale des forêts (DGF) vient de notifier à ses services à Tizi Ouzou une enveloppe de 231 millions DA, au titre de travaux d'urgence suite aux dégâts occasionnés par les incendies de l'été dernier, comme promis par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche lors de sa visite dans la wilaya en juillet dernier. La Conservation des forêts de Tizi Ouzou va lancer ainsi des

programmes de plantation, de taille de régénération et d'ouverture de pistes dans les régions affectées par les incendies dévastateurs de l'été écoulé. Il sera question, à la faveur de cette notification financière, de la plantation de 29 508 oliviers, 34 458 autres arbres fruitiers, une taille de régénération sur 61 127 plants et l'aménagement d'un total de 48 km de pistes agricoles, selon les précisions four-

nies par la Conservation locale des forêts. Ces opérations seront lancées ces jours-ci et s'étaleront sur une période de six mois. L'office local du Groupe génie rural (GGR) a été retenu pour la concrétisation de ce programme.

A rappeler, que les incendies de l'été dernier ont causé d'importants dégâts dans plusieurs localités de Tizi Ouzou, estimés par la commission ad hoc de l'Assemblée populaire de wilaya

à 241 millions DA et 2 261 personnes déclarées sinistrées. Selon le même bilan, les incendies avaient causé la destruction de 79 habitations et 21 autres biens (étables, hangars etc.) et de 125 unités de meubles. Au titre du couvert végétal détruit par ces feux de forêt, 34 458 arbres fruitiers, 90 635 oliviers et 40 ha de céréaliculture. L'élevage a subi des pertes estimées à deux bovins, 31 ovins, 18 caprins,

27 330 sujets de volailles, 2 208 ruches pleines et 394 ruches vides. Ces dégâts, selon la même commission, ont été enregistrés essentiellement dans les communes d'Ait Yahia Moussa, où un homme avait trouvé la mort, Maatkas, Ifigha, Draâ El Mizan, Ait Yahia Moussa, Larbaâ Nath Irathen, Mekla, Iflissen et Timizart.

Hamid M.

Pêche

Instauration d'un nouveau système de statistique dès 2018

■ Un nouveau système de statistique dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture basé sur l'échantillonnage sera instauré en 2018 pour moderniser le secteur et fiabiliser les données, a indiqué, jeudi, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hamouche.



Par Salem K.

En marge de la clôture du premier atelier de la session de formation sur la mise en œuvre d'un nouveau système statistique de la pêche et de l'aquaculture, encadré par des experts de l'Union européenne, M. Hamouche a expliqué à l'APS que cet atelier entrainait dans le cadre de l'amélioration non seulement du système statistique de

collecte de la pêche mais aussi de la méthodologie de collecte de l'information pour la mettre au niveau des standards internationaux.

M. Hamouche a souligné que ce nouveau système statistique, qui se base sur une technologie d'échantillonnage, permettra d'avoir une fiabilité de l'information à plus de 95%, de disposer de l'information en temps réel et de pouvoir disposer d'une batterie d'informations notamment

sur la production et les espèces halieutiques existantes. «C'est un système qui va fiabiliser l'information pour le développement du secteur de la pêche qui demeure important pour l'économie nationale», a-t-il souligné. Selon lui, le secteur de la pêche abandonnera en 2018 l'actuel système de statistique devenu caduc et optera pour ce nouveau système qui a démontré sa fiabilité. Par ailleurs, il a indiqué que cette session de formation avait

concerné quatre wilayas de la région centre (Alger, Tizi-Ouzou, Tipaza et Ain Defla), et ce, dans le cadre du projet intitulé «Services d'assistance technique dans le domaine des statistiques de pêche et d'aquaculture en Algérie». Deux sessions de formation similaires sont prévues pour les régions Ouest et Est, et ce, à partir de novembre prochain.

L'objectif principal du projet en question est d'appuyer la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture pour la consolidation d'un système statistique des pêche et de l'aquaculture harmonisé et performant qui permettra de doter les décideurs d'éléments objectifs pour une prise de décision avérée et en temps opportun.

Aussi, le projet vise à garantir à la fois une gestion durable des ressources halieutiques du pays et l'amélioration de la situation socio-économique des pêcheurs. Le projet a été inscrit au titre du Programme d'appui à la diversification de l'économie du secteur de la pêche (Diveco 2), qui est financé par l'Union européenne. A rappeler que l'Algérie et l'UE avaient signé une convention de financement de 15 millions d'euros pour la mise en œuvre de ce programme. Ce programme vise à contribuer dans la diversification économique du pays à travers le développement durable et l'amélioration des performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Les résultats attendus de ce programme sont le renforcement des capacités d'encadrement et

de gestion devant contribuer à la consolidation d'une stratégie pertinente, la promotion et valorisation des filières ainsi que le renforcement des capacités des organisations professionnelles.

S. K./APS

Modérée dans un marché hésitant Le pétrole repart en baisse

LES PRIX du pétrole reculaient un peu hier en cours d'échanges européens alors que les cours ont bondi la veille, le Brent atteignant son plus haut depuis 2015, dans un mouvement qui surprenait les analystes. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 59,09 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 21 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 14 cents à 52,50 dollars. Jeudi, les prix avaient hésité avant de commencer à grimper nettement en fin de séance européenne et le Brent a atteint 59,55 dollars, à son plus haut depuis plus de deux ans, tandis que le WTI a touché son plus haut depuis plus de un mois à 52,86 dollars. «Aucune information spécifique n'a déclenché ce bond de jeudi soir», ont noté des analystes, qui soulignent que si le prince saoudien Mohammed ben Salmane s'est dit favorable à un renouvellement de l'accord de limitation de la production jusqu'à fin 2018, le mouvement des prix a suivi plusieurs heures plus tard. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a établi un accord début février 2018, pour limiter leurs productions afin de rétablir l'équilibre du marché et de faire remonter les prix. Alors que l'accord court jusqu'en mars 2018, le président russe Vladimir Poutine avait déjà souhaité un renouvellement jusqu'à fin 2018. «La date de fin 2018 est déjà à peu près intégrée aux cours», a commenté un analyste. «Sur la semaine, les prix ont par ailleurs profité de signes que le marché se ressert, avec des tensions géopolitiques toujours présentes en Irak et en Iran qui pourraient perturber l'offre», a pour sa part jugé un autre analyste. A. O.

Changes

L'euro s'enfoncé toujours face au dollar

L'euro accentuait son repli face au dollar hier, évoluant à des plus bas en trois mois, au lendemain de commentaires jugés plus accommodants qu'attendu de la Banque centrale européenne (BCE). L'euro valait 1,1627 dollar – tombant ce matin à 1,1616 dollar, son niveau le plus faible depuis fin juillet – contre 1,1652 dollar jeudi soir. La monnaie unique perdait également du terrain face à la devise japonaise, à 132,51 yens pour un euro contre 132,83 yens jeudi soir. Le billet vert aussi baissait face à la monnaie nippone, à 113,97 yens pour un dollar – après être monté à 114,32 yens, son niveau le plus fort depuis mi-juillet – contre 114,00 yens la veille. L'euro est sous pression depuis jeudi et un communiqué de la BCE jugé plus prudent qu'attendu par les cambistes. Comme cela avait été largement anticipé, la BCE a décidé de réduire en douceur son sou-

tien à l'économie. Elle a annoncé la diminution de moitié de son imposant programme anti-crise en zone euro à partir de l'an prochain tout en laissant sans surprise ses taux inchangés.

Les rachats de dette publique et privée effectués au rythme de 60 milliards d'euros par mois, appelés «quantitative easing» (QE) en anglais et dont la tranche actuelle parvient à échéance fin décembre 2017, vont ainsi être réduits à 30 milliards d'euros mensuels entre janvier et septembre 2018. «L'étendue du renversement de tendance de l'euro est un peu surprenante car les détails du plan de diminution des rachats d'actifs étaient dans l'ensemble conformes aux attentes», a commenté un analyste. Mais le président de la BCE, Mario Draghi, a souligné, lors d'une conférence de presse suivant cette décision, qu'un degré élevé de stimulation monétaire

demeure indispensable», reflétant la position d'équilibrisme du patron de l'institution. La BCE n'a pas l'intention de mettre «soudainement» fin à son programme de rachats massifs de dettes, a-t-il souligné. L'institution a aussi mis en avant le fait qu'une hausse des taux d'intérêt n'interviendrait que «bien après» la fin du programme. Une hausse des taux rendrait l'euro plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes qui, voyant la perspective d'une telle action s'éloigner, se détournaient ainsi de la monnaie unique européenne. En outre, «la crise catalane n'aide pas», a relevé, un autre analyste. Le Sénat espagnol était réuni aujourd'hui pour prendre une mesure sans précédent en 40 ans, la mise sous tutelle de la Catalogne, à laquelle les séparatistes catalans pourraient répliquer par une déclaration d'indépendance. De son côté, le dollar

profite des spéculations sur la personne qui prendra la tête de la Réserve fédérale américaine (Fed) à la suite de Janet Yellen, dont le mandat arrive à terme début février 2018.

La livre britannique baissait face à la monnaie unique, à 88,84 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,3085 dollar pour une livre. La devise suisse restait quasi stable face à l'euro, à 1,1624 franc suisse pour un euro, et baissait face au billet vert, à 0,9997 franc pour un dollar, atteignant ce matin 1,0003 franc, un nouveau plus bas depuis mi-mai. La devise chinoise baissait face au billet vert, à 6,6536 yuans pour un dollar contre 6,6426 yuans jeudi après midi. L'once d'or valait 1 267,91 dollars, contre 1 273,75 dollars jeudi soir. Le bitcoin valait 5 916,75 dollars contre 5 840,48 dollars jeudi soir, selon des données compilées par Bloomberg. R. E.

Boumerdès

Curage préventif d'un taux de 30% du réseau d'assainissement



■ Au moins 30% du réseau d'assainissement de la wilaya de Boumerdès (d'une longueur de 1 700 km) a fait, à ce jour, l'objet d'opérations de curage préventif au titre du plan anti-crues mis au point en prévision des pluies, contre une moyenne de curage estimée à 15% à l'échelle nationale, a-t-on appris du directeur de l'Office local d'assainissement.

Par Ahlem N.

La wilaya de Boumerdès entame, en prévision des crues, de façon précoce les actions de curage préventif, en les lançant, chaque année, à partir du premier juillet, a indiqué à l'APS Baraka Djaâfar, en marge du lancement, à partir de Boumerdès, et en présence du directeur régional de l'Office d'assainissement du Centre, d'une campagne de curage préventif des

réseaux d'assainissement qui devrait s'élargir aux wilayas de Blida, Médéa et d'ger. Le responsable de l'office a souligné le lancement de l'opération de curage par les grandes villes de la wilaya, avant de se poursuivre actuellement pour englober la totalité du réseau d'assainissement et de tous les points noirs connus de la région. Selon le directeur régional de l'Office d'assainissement du Centre, Abdelhamid Aguouni, cette campagne, dont le coup d'envoi a

été donné à Boumerdès, est inscrite au titre des activités régulières de l'office et sera étendue, dès la semaine prochaine, à la wilaya de Blida, puis Médéa et enfin Alger. L'opération qui a mobilisé, pour la première fois, tous les moyens humains et matériels de l'office au niveau des wilayas concernées, a enregistré la levée des détritus qui obstruent les collecteurs d'eau de pluies, ainsi que des regards et avaloirs du réseau longeant le front de mer de la ville de Boumerdès, le boulevard de l'Indépendance et d'autres artères du centre-ville. Une attention particulière est accordée, à l'occasion, au curage des vieux réseaux fortement dégradés, ainsi qu'à ceux ne répondant plus aux normes devant être adaptées au regard de la croissance démographique enregistrée ces dernières années dans la wilaya, a ajouté le même responsable. «A travers cette campagne, nous voulons offrir une "valeur ajoutée" à ce noble et difficile travail qui est exécuté sous terre, tout en rendant le citoyen conscient des efforts consentis quotidiennement par les agents de l'office, soucieux d'assurer leur bien-être», a souligné Aguouni Abdelhamid.

A. N./APS

Mila / Villages de Ferdjioûa

Raccordement de près de 600 foyers au réseau de gaz naturel

Pas moins de 580 foyers des villages de Ferdjioûa (nord de Mila) ont été raccordés au réseau de gaz naturel en présence du wali, Ahmouda Ahmed Zineddine, dans une joie festive. S'exprimant en marge de cette opération de raccordement à la mechta d'Oum Lahdjel, le chef de l'exécutif local a indiqué que l'extension de la couverture en gaz naturel dans les zones rurales «incarne les efforts consentis par l'Etat dans la poursuite du développement et de la promotion du cadre de vie des citoyens en dépit de la conjoncture difficile que traverse le pays». Le même responsable a mis l'accent sur la nécessité de raccorder les établissements

scolaires des zones rurales au réseau de gaz naturel, en vue d'assurer la disponibilité du chauffage et des repas chauds pendant l'hiver. Pas moins de 1 500 logements seront également raccordés au réseau de gaz naturel «dans les prochains mois», a annoncé le wali, affirmant que la wilaya a réservé une enveloppe financière de 110 millions de dinars en vue de financer les travaux de raccordement aux réseaux de distribution et d'extension de la couverture gazière. Quelques communes ont également contribué au financement de cette opération, entre autre celle de Ferdjioûa qui a réservé une enveloppe financière de 50 millions de dinars

et la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) qui a pris en charge 35% des travaux. De son côté, le directeur de l'énergie, Mohand Cherif Braham, a assuré que les opérations de raccordement au réseau de gaz naturel permettront, prochainement, à la wilaya de Mila d'atteindre un taux de pénétration en gaz naturel de près de 70%, au lieu des 61% enregistrés actuellement. Trois opérations de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable ont été également réalisées aujourd'hui en présence du wali, et ce, au profit de 30 000 habitants de la mechta «Mantoura» et de plusieurs zones rurales, a-t-on relevé.

Said F.

Tissemsilt

Lancement prochain de la réalisation de 3 533 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation de 3 533 logements publics locatifs (LPL) seront lancés dans la wilaya de Tissemsilt avant la fin du premier trimestre de l'année 2018, a annoncé le wali, Abdelkader Benmessaoud, lors des travaux du conseil de l'exécutif. Ces logements s'insèrent dans le cadre d'un quota de 5 533 LPL non encore réalisés, a-t-il déclaré. Le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelkrim Derkaoui, a signalé,

lors de ce conseil, le transfert d'un quota de 2 000 LPL restants vers le programme de logement promotionnel aidé (LPA). Le wali a insisté sur l'importance d'élaborer un plan d'action visant à relancer les quotas de l'habitat public non encore lancés à travers la wilaya, ainsi que sur l'accélération des procédures d'attribution de 2 020 LPL qui seront distribués d'ici la fin de l'année en cours à travers des communes de Tissemsilt et Ouled Bessam. M. Benmessaoud a

également instruit les responsables de l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement (AADL) de lancer le plus tôt possible les projets de 800 logements à Tissemsilt et de 200 à Théniet El Had au titre du programme AADL 2. En outre, il a sommé les responsables de l'Agence nationale de promotion immobilière (ANPI) de lancer un lot de 46 logements participatifs sociaux au chef-lieu de wilaya tant que l'assiette est disponible. Le directeur de wilaya de l'habitat

a indiqué que les autorités de wilaya ont sollicité un quota supplémentaire de 4 000 aides à l'habitat rural pour répondre aux demandes croissantes à travers les communes de la wilaya. L'ordre du jour du conseil de l'exécutif de la wilaya a comporté l'examen de la situation de consommation des crédits au titre des programmes sectoriels et des PCD et la préparation des élections locales.

L. T./APS

Sûreté de wilaya d'Oran

Ouverture prochaine de 13 sièges de sûreté urbaine et de daïra

Treize nouveaux sièges de sûreté urbaine et de daïra seront ouverts prochainement à travers la wilaya d'Oran, a annoncé le chef de Sûreté de la wilaya. Le contrôleur de police Salah Nouasri a déclaré à la presse, en marge d'une cérémonie organisée par les services de la Sûreté de wilaya à l'occasion de la journée nationale de la presse, que la couverture sécuritaire sera renforcée dans la wilaya pour s'adapter aux muta-

tions démographiques et socio-économiques. L'ouverture de ces sièges de sûreté permet une ceinture sécuritaire exemplaire dans la wilaya d'Oran, répondant aux exigences de lutte contre la criminalité et le crime organisé et assurant la paix et l'ordre public, a-t-il souligné. Ces nouveaux sièges, qui sont à la phase des dernières retouches, portent sur des unités dans le domaine de la lutte contre la criminalité relevant de la police judiciaire et des

sièges de sûreté urbaine et de daïra, dans le cadre du rapprochement du citoyen de la police et des principes de la police de proximité s'adaptant au développement que connaît la wilaya avec la création de nouveaux pôles d'habitat, a-t-il ajouté. Le contrôleur de police a fait savoir, d'autre part, que ses services œuvrent à intensifier la formation et le recyclage en application des orientations de la direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN), surtout à faire face à la cybercriminalité. Des cycles de formation technique et opérationnelle continue sont organisés au profit des cadres de la Sûreté nationale en Algérie et à l'étranger, a-t-il indiqué dans ce sens. Lors de la cérémonie organisée en l'honneur de la famille de la presse, plusieurs grands invalides de la guerre de Libération nationale ont été honorés.

T. F.

Biskra Près de 682 millions de dinars consacrés aux cantines scolaires

LA WILAYA de Biskra a bénéficié d'une enveloppe financière de près de 682 millions de dinars à injecter aux cantines scolaires au titre de l'année scolaire 2017-2018, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce montant, alloué dans le cadre du budget supplémentaire attribué à cette wilaya, permettra de financer les cantines scolaires de l'ensemble des 33 communes de la wilaya de Biskra, a-t-on indiqué de même source. Grâce à ce financement, des repas chauds pourront être servis aux 111 000 enfants scolarisés que compte la capitale des Ziban, notamment ceux des zones éloignées, a affirmé la même source. La wilaya de Biskra compte près de 300 cantines scolaires réparties à travers les établissements éducatifs, selon des responsables du secteur de l'éducation. R. R.



Sahara occidental

La partie sahraouie réitère sa disponibilité à coopérer pour la décolonisation



■ Le Conseil des ministres sahraoui a réitéré la disponibilité de la partie sahraouie à coopérer avec les Nations unies pour parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental et condamné «l'obstination du Maroc» qui fait fi des résolutions de la légalité internationale, mettant en garde contre les répercussions éventuelles de l'impasse que connaît la question sahraouie.

Par Lamine H.

«**L**a partie sahraouie réitère sa disponibilité à coopérer avec l'ONU pour le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental et condamne l'obstination du Maroc qui fait fi des résolutions de la légalité internationale, avec la complicité de certaines puissances dont la France», a affirmé le Conseil des ministres sahraoui dans un communiqué rendu public à l'issue

de la clôture de la réunion présidée mercredi par le secrétaire général du Front Polisario et le président de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), Brahim Ghali. Exposant l'évaluation annuelle du programme du gouvernement sahraoui pour l'année 2017, les ministres sahraouis ont exprimé leur reconnaissance à l'Union africaine pour «ses positions de principe visant à défendre les statuts de l'UA et ses décisions». Dans le même contexte, le Conseil des ministres sahraoui a adressé un appel à tout le peuple sahraoui pour préserver l'unité nationale dans le cadre de l'Etat sahraoui sous la direction du Front Polisario, relever les défis et faire face aux manœuvres du Maroc et à ses plans belliqueux. Il a exhorté également les établissements et institutions à consentir davantage d'efforts et de sacrifice pour imposer le parachèvement de la souveraineté et ériger un projet national, rêve de toutes les générations du peuple sahraoui. Le Conseil des ministres sahraoui a abordé la situation dans les territoires sahraouis occupés et dans le sud du Maroc, saluant «la résistance du peuple sahraoui face aux politiques et desseins de l'occupant marocain». Il a en outre évoqué la souffrance des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines, mettant l'accent sur «l'impératif de poursuivre la campagne nationale et internationale pour accélérer la libération immédiate et sans condition des détenus sahraouis».

L. H./APS

Vol Paris-Dakhla

La compagnie Transavia assignée à comparaître devant le tribunal

La compagnie low cost Transavia a été assignée à comparaître devant le tribunal de Créteil pour annuler son vol liant Paris à Dakhla, une ville sahraouie occupée par le Maroc, selon l'avocat du Front Polisario, Gilles Devers. Transavia, filiale d'Air France, devra inaugurer ce jeudi son vol hebdomadaire vers cette ville du Sahara occidental, territoire occupé de force par le Maroc depuis 1975. «Ce n'est pas une plainte qu'on colle directement au tribunal. Techniquement, c'est une assignation que nous avons remise à un huissier qui, lui, est chargé de la déposer. Mais on peut dire qu'on a saisi le tribunal de commerce de Créteil», a expliqué Maître Devers dans un entretien par téléphone, soulignant que la compagnie Transavia sera «obligée de répondre à notre demande et donner des explications sur l'exploitation de cette ligne aérienne», alors que l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) interdit cette transaction commerciale sans l'aval du peuple sahraoui. «Nous voulons rappeler que la compagnie viole le droit tel qu'il a été dit par la Cour de justice de l'Union euro-

péenne (CJUE) dans son arrêt du 21 décembre 2016», a-t-il ajouté. L'arrêt de la CJUE, rappelle-t-on, fait la distinction et la séparation entre le Maroc et le territoire du Sahara occidental et interdit toute activité économique sans l'accord du peuple du Sahara occidental, représenté par le Front Polisario. Pour l'avocat du Front Polisario, il y aura donc un procès assuré. «Ce n'est pas une plainte où, des fois, le procureur peut ne pas donner suite. On fait un procès civil et Transavia est donc dans un tribunal et où elle devra s'expliquer», a-t-il souligné, indiquant que «très rapidement on va poser ce qu'on appelle une question préjudicielle». «En termes de procédure, la question préjudicielle c'est la possibilité pour un juge national d'interroger le meilleur juge pour interpréter le droit européen, c'est-à-dire l'accord de justice de la Cour européenne et la défense du Front Polisario va aller dans ce sens», a-t-il ajouté. Il a également expliqué que pour le cas de Transavia, on ne peut pas saisir directement la Cour de justice. «On doit passer d'abord par un tribunal local, celui de Créteil, et devant ce dernier on va dire que le droit

européen interdit ce vol. Transavia va dire le contraire et on va conclure pour dire qu'il faut interpréter le droit européen et donc on posera une question préjudicielle au tribunal», a encore précisé l'avocat, ajoutant que la Cour de justice va devoir se prononcer sur les autorisations d'atterrir sur le sol sahraoui. Une procédure qui va prendre quatre à six mois, prévoit-il, indiquant qu'il a demandé la somme symbolique de 400 000 euros pour dommage causé à une violation grave de la souveraineté. Le Front Polisario avait obtenu de la CJUE, en décembre 2015, l'annulation d'un accord de libre-échange agricole pour les produits du Sahara occidental entre l'Union européenne et le Maroc et il est en passe d'avoir gain de cause pour l'accord de pêche entre les deux entités sur les eaux territoriales du Sahara occidental. Ce qui a fait dire à Gilles Devers, rappelle-t-on, aux travaux de l'Eucoco, samedi et dimanche dernier, qu'il y a «une situation du Front Polisario avec les pays de l'UE avant le 21 décembre 2016 et une situation après le 21 décembre 2016».

Hani T.

Mauritanie

Suspension des émissions de cinq télévisions privées

Les émissions de cinq télévisions privées mauritaniennes sont suspendues depuis mardi à la suite d'un différend financier avec l'organe public mauritanien qui assure leur retransmission sur satellite, a indiqué jeudi leur syndicat. «L'opinion a été surprise par la décision de la TDM (Télédiffusion de Mauritanie) de suspendre les émissions des télévisions privées mauritaniennes», affirme le syndicat des télévisions privées mauritaniennes dans un communiqué publié jeudi. La TDM est un éta-

blissement étatique créé lors de la libéralisation de l'audiovisuel en Mauritanie en 2012 pour assurer la retransmission sur satellite des émissions radiotélévisées du bouquet mauritanien, en contrepartie de redevances financières. Elle exige le paiement des redevances dues par ces cinq télévisions privées avant d'autoriser la reprise de leurs émissions. La TDM les avait mises en demeure la semaine dernière de payer la redevance, sans rendre public le montant qui serait dû par ces chaînes. «Les stations privées sont des

établissements commerciaux qui doivent respecter leurs engagements», a déclaré jeudi, lors d'une conférence de presse, Hava Tandia, ministre chargée des relations avec le Parlement et la société civile, département qui assure la tutelle des entreprises de presse. Les télévisions privées ont critiqué jeudi la suspension de leurs émissions prise «sans considération aucune pour le rôle éminemment positif joué par ces médias dans l'éveil des citoyens» depuis cinq ans. Leurs responsables ont mis en place «un comité de crise» qui a enta-

mé mercredi ses contacts avec différentes parties, dont le Premier ministre mauritanien, pour trouver une solution au problème, selon le communiqué. Les employés de ces chaînes ont manifesté jeudi à Nouakchott pour réclamer la fin de la crise, sollicitant notamment l'intervention du président de la république, Mohamed Ould Abdel Aziz. Cinq chaînes de télévisions et autant de radios constituent le bouquet mauritanien diffusé sur le satellite arabe Arabesat.

N. T.

Tunisie Saisie de 5 000 dinars de faux billets à Sousse

UN INDIVIDU se livrant à la falsification des billets de banque de type 20 dinars, a été arrêté par les agents de la police judiciaire de Sousse qui ont saisi la somme de 5 000 dinars en sa possession. Selon les premières investigations, le suspect écoulait les billets vers les autres villes du pays en les distribuant aux citoyens. Des complices au nombre de trois ont été arrêtés à Tunis, a indiqué une source sécuritaire qui précise qu'ils échangeaient pour 250 dinars contre 1 000 dinars de billets contrefaits.

R. M.



Irak

Ultimatum aux Kurdes pour quitter un poste-frontière sur le tracé d'un oléoduc

■ Les forces irakiennes ont donné hier «quelques heures» aux combattants kurdes pour quitter les abords du poste-frontière de Fichkhabour avec la Turquie, situé sur le tracé d'un important oléoduc, a indiqué une source gouvernementale à l'AFP.

Par Rosa C.

En vertu de ce répit, «les combats ont cessé et seuls quelques tirs résonnent de temps à autre», a affirmé ce haut responsable au sein des services de sécurité. La veille, les blindés irakiens avaient repris le contrôle de certains villages de la zone, en progressant sur des pistes poussiéreuses et au prix de violents combats. Les Kurdes, eux, assurent avoir repoussé toutes les attaques qu'ils ont essuyées. Bagdad cherche à sécuriser l'accès de son oléoduc vers le port turc de Ceyhan en prenant Fichkhabour, alors que depuis le 16 octobre, ses troupes ont repris aux Kurdes la totalité de la riche province pétrolière de Kirkouk, au nord de Bagdad, ainsi que des pans disputés de la province de Ninive, frontalière

de la Turquie. La région de Fichkhabour, située à la pointe d'un triangle formé par les territoires turc, syrien et irakien, est particulièrement stratégique pour les Kurdes. Le poste-frontière se trouve à l'extrémité de la province de Dohouk, sous l'autorité de la région autonome du Kurdistan et non du gouvernement fédéral à Bagdad. Côté syrien, il donne sur des zones tenues par les Unités de protection du peuple kurde (YPG), alliées à Washington dans le combat contre l'EI, où se trouvent «les champs pétrolifères de Roumeylan et de Cratchouk», selon le responsable irakien. Mais cette milice est liée au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) turc, classé «terroriste» par la Turquie voisine et ses alliés occidentaux. Les combattants kurdes cherchent à «défendre la zone» car c'est par là que pas-

sent les camions-citernes transportant le pétrole des deux champs contrôlés par le «PKK et le YPG», d'après le responsable irakien. Le pétrole est ensuite vendu en contrebande en Turquie «car aucun point de passage ne permet de transférer directement le pétrole de Syrie vers la Turquie», a-t-il accusé. Fin 2013, les Kurdes déconnectaient l'oléoduc irakien qui depuis les années 1980 acheminait le brut depuis Kirkouk vers Ceyhan via Fichkhabour. A la place, ils ont construit un oléoduc parallèle, plus au nord, reliant les mêmes zones, tombées entre leurs mains dans le chaos créé par la percée fulgurante des jihadistes en 2014. En outre, ils acheminaient, assure la même source, le pétrole syrien par camions-citernes vers un terminal de contrebande d'armes, de cigarettes et d'alcool «proche du village (irakien) de Mahmoudiya dont les habitants ont été déplacés et interdits de retour par les pesh-



mergas (combattants kurdes)». Le pouvoir central à Bagdad et le gouvernement du Kurdistan sont en crise ouverte depuis la tenue il y a un mois du référen-

dum d'indépendance kurde. Le premier veut une «annulation» pure et simple de cette consultation tandis que le second propose un «gel des résultats». R. C.



Points chauds

Déflexion

Par Fouzia Mahmoudi

Si Marine Le Pen a profité ces dernières années d'une belle popularité, ces derniers mois, suite au second tour de l'élection présidentielle française et de sa défaite, elle est en eaux troubles. Au FN même, de nombreux cadres n'hésitent pas à demander son remplacement et à évoquer le débat calamiteux qui l'a opposée à Emmanuel Macron durant l'entre-deux-tours de la présidentielle. La présidente du FN est désormais devancée dans les sondages par Marion Maréchal Le Pen auprès des sympathisants du parti, sa nièce s'étant pourtant retirée de la vie politique. Le passage de Marine Le Pen dans l'Émission politique de France 2 la semaine dernière ne lui a pas permis de retrouver une dynamique dans l'opinion. Elle perd ainsi de plus en plus de crédit auprès des sympathisants du parti. Même s'ils sont encore 80% à souhaiter qu'elle ait plus d'influence à l'avenir, c'est 8 points de moins que le mois dernier et 15 points de moins qu'en août. Elle est désormais devancée par sa nièce, qui voit sa cote d'influence progresser de 9 points depuis septembre. Or, pour faire oublier son problème d'image, Marine Le Pen se lance dans l'offensive et attaque Laurent Wauquiez, candidat favori pour la présidence de LR, qu'elle accuse d'«adapter» son discours. «Il fait le constat qu'une immense majorité des électeurs des Républicains, en réalité, pensent la même chose que le Front national et il craint beaucoup cela et adapte son discours pour essayer d'éviter la fuite de ses électeurs et de ses adhérents peut-être même vers le Front national», a-t-elle déclaré sur Radio Classique. «La vraie question que les électeurs doivent se poser est quelle est la part de sincérité de ces discours-là, surtout lorsque Wauquiez prend comme bras droit, le bras droit d'Alain Juppé», a-t-elle dénoncé. «Il y a une chose que les électeurs ne supportent pas, c'est le mensonge, la dissimulation et là en l'occurrence en prenant comme bras droit, le bras droit d'Alain Juppé, il est clairement dans la dissimulation ou dans la schizophrénie». Alain Juppé étant considéré comme très à gauche de la droite, elle estime qu'il n'est pas logique que l'adepte de la droitisation prenne l'un de ses proches comme conseiller. «Mais moi je voudrais poser la question morale. Je sais que c'est un gros mot pour certains, mais quelle est la valeur de ces responsables politiques qui en réalité tiennent exactement les mêmes propos que nous, tout en cherchant systématiquement à nous mettre au ban de la vie politique française ?», s'est-elle interrogée. Une question qui mérite d'être posée tant Wauquiez, tout comme d'autres cadres LR, ont repris ces dernières années les thématiques et tournures de phrases du parti frontiste. Reste à savoir si Marine Le Pen arrivera à inverser la tendance et à retrouver sa popularité ou si sa défaite à la présidentielle restera une tache indélébile qui l'empêchera de prétendre une fois encore à la fonction suprême en 2022. F. M.

Kenya

La faible participation assombrit la réélection attendue du président Kenyatta

Le Kenya paraissait hier toujours plus divisé après une présidentielle boycottée par l'opposition, endeuillée par la mort de plusieurs de ses partisans et dont la faible participation questionne d'ores et déjà la légitimité du président Uhuru Kenyatta. Les opérations de compilation des résultats se poursuivaient et hier, la Commission électorale (IEBC) avait reçu les résultats de plus de 36 000 des 40 883 bureaux de vote du pays, a annoncé sur son compte Twitter son chef Wafula Chebukati. Le résultat ne fait aucun doute : le sortant Kenyatta – de l'ethnie majoritaire kikuyu – est assuré de l'emporter, son rival historique, l'opposant Raila Odinga (un Luo), ayant décidé de ne pas participer à ce qu'il a qualifié de «mascarade» électorale. Le taux de participation est estimé à moins de 35% des 19,6 millions d'électeurs sur plus de 90% des circonscriptions dépouillées, a précisé M. Chebukati. Mais au vu de ces chiffres si faibles – à l'opposé du plébiscite souhaité par Uhuru Kenyatta – nombre d'observateurs questionnent déjà sa légitimité. Outre le boycott de l'opposition et les menaces contre les électeurs de M. Kenyatta dans les bastions de M. Odinga, nombre de partisans traditionnels du président sortant ne se sont semble-t-il pas déplacés. Un manque d'engouement qu'expliquent sans doute une lassitude de plus en plus prégnante face aux turpitudes de

l'élite politique et un ras-le-bol de la gestion de la crise électorale qui affecte durement l'économie. «A l'issue de cette élection, le pays est plus fracturé et instable que jamais», dénonce hier le quotidien *The Nation* dans son éditorial. MM. Kenyatta et Odinga «doivent comprendre (...) que leurs positions antagonistes ne sont plus tenables», juge-t-il. Pays dynamique et première économie commerciale en Afrique de l'Est, le Kenya est plongé dans sa pire crise politique depuis 10 ans, depuis que la justice a annulé – une première en Afrique – la présidentielle du 8 août, qui avait vu la réélection de M. Kenyatta, avec un taux de participation de 79,5%. La Cour suprême avait justifié cette décision par des irrégularités dans la transmission des résultats, faisant peser la responsabilité de ce scrutin «ni transparent, ni vérifiable» sur la Commission. M. Odinga, 72 ans et trois fois candidat malheureux à la présidence (1997, 2007, 2013), a fait pression pour obtenir une réforme de cette Commission mais l'opposition a jugé insuffisants les changements récemment mis en œuvre. Le président de l'IEBC avait lui-même émis des doutes sur la capacité de la Commission à garantir un scrutin crédible, confortant la décision de M. Odinga de boycotter l'élection. Malgré les appels à la retenue des deux camps, des affrontements violents avec la police ont eu lieu jeudi dans de

nombreux bastions de l'opposition, où les frustrations et le sentiment de marginalisation ont été exacerbés depuis des années. Le Kenya a connu depuis l'indépendance (1963) trois présidents sur quatre issus de l'ethnie kikuyu, qui domine également l'économie du pays. Au moins quatre personnes ont été tuées par balle et des dizaines d'autres blessées dans des bidonvilles de Nairobi et l'ouest du pays. La situation était calme hier matin à Kisumu, où l'activité avait partiellement repris. Mais des manifestants se confrontaient à la police dans la ville de Bugoma (ouest). Au moins 44 personnes ont été tuées depuis le 8 août, la plupart dans la répression brutale des manifestations par la police. Ces heurts ravivent les terribles souvenirs de la présidentielle de fin 2007 qui avait débouché sur les pires violences politico-ethniques depuis l'indépendance et fait au moins 1 100 morts. Dans quatre des 47 comtés du pays (Homa Bay, Kisumu, Migori et Siaya), majoritairement peuplés par l'ethnie Luo, la présidentielle a été reportée à samedi par la Commission électorale, le vote n'ayant pas pu se tenir dans des conditions acceptables. Mais le gouverneur de Kisumu, Anyang' Nyong'o, une des figures de l'opposition, a répliqué dès jeudi qu'il n'y aurait aucun vote possible samedi dans son comté, où une semaine de deuil est organisée.



Premier jour du Salon international du livre

Forte affluence du public

■ Le Salon international du livre d'Alger s'est ouvert jeudi au public, au bonheur des amoureux des lettres, nombreux dès les premières heures. A l'instar des livres à vendre, des activités multiples sont au programmes des organisateurs et des exposants. L'actuelle édition du SILA est marquée par la célébration du centenaire de Mouloud Maammeri et plusieurs rencontres sont programmées à cette occasion.

Par Abia Selles

Les premiers visiteurs commençaient à affluer jeudi au Palais des expositions (Pins-maritimes, Alger) dès les premières heures de l'ouverture au public du 22^e Salon international du livre d'Alger (SILA), un événement culturel des plus attendus.

Dès les premières heures d'ouverture, les visiteurs – un public d'habités, des jeunes en majorité – a investi le pavillon central, l'espace le plus attractif du Palais des expositions qui accueille les exposants spécialisés dans le livre scolaire et les ouvrages scientifiques.

Au stand réservé à l'Afrique du Sud, invité d'honneur de cette 22^e édition, les premiers visiteurs se sont intéressés à la littérature de ce lointain pays qui s'honore de compter deux Prix Nobel parmi ses auteurs dont la grande romancière Nadine Gordimer, disparue en 2014.

Situé au pavillon central, le stand du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) propose,

pour sa part, la traduction vers le tamazight de romans de Mammeri, dont «*Le sommeil du juste*» et «*La traversée*». Le HCA organise, en parallèle au 22^e Sila, un colloque international sur l'œuvre et le parcours de Mouloud Mammeri à l'occasion de la célébration du centenaire d'un des intellectuels algériens des plus brillants de sa génération, qui a marqué la scène culturelle nationale au siècle dernier.

Au contraire des autres stands, l'espace dédié à l'enfance connaît une affluence plutôt timide, le nombre de visiteurs devant s'accroître pendant le week-end pour atteindre son pic dès mercredi, premier jour des vacances scolaires.

En parallèle, le Salon du livre accueillera les neuvièmes Rencontres euro-maghrébines des écrivains, axées cette année sur le thème du «Roman non fictionnel» avec la participation d'écrivains de Tunisie, du Royaume-Uni, de Hongrie et de Finlande, outre les auteurs algériens.



Plusieurs figures de la littérature algérienne, à l'exemple de Ahlam Mosteghanemi, Maïssa Bey, Waciny Lâaredj, Amine Zaoui, fixent rendez-vous aux lecteurs qui auront également l'occasion de rencontrer des auteurs étrangers dont l'irakien Ali Badr et le Guinéen Thierno Momenambo. Ce dernier est convié à l'espace «Esprit Panaf»

qui célèbre cette année les littératures sud-africaine et guinéenne. Il est à rappeler que pas moins de 972 maisons d'édition (962 en 2016) dont 314 algériennes exposant quelque 230 000 ouvrages de littérature, d'ouvrages universitaires et de livres de jeunesse, prennent part à ce salon. Depuis sa reprise en 2000, après une interruption de

plusieurs années, le SILA a réussi à se hisser au premier rang des événements culturels en termes de fréquentation, même si à ce jour aucune statistique ni recherche n'a été fournie sur la circulation du livre, l'importance du lectorat ou encore les préférences des lecteurs ou acquéreurs de livres au fil des années.

A. S.

Colloque sur Ahmed Rédha Houhou à Constantine

Appel à la création d'un prix au nom du défunt dédié au genre littéraire

Les participants au 9^e colloque sur Ahmed Rédha Houhou, clôturé jeudi au Palais de la culture de Constantine, ont appelé à la création d'un prix dédié au genre littéraire lors des prochaines éditions.

A chaque nouveau rendez-vous, ce prix serait décerné à un genre littéraire particulier (roman, conte, théâtre), ont

recommandé les participants à cette rencontre organisée par la direction de la culture avec le concours de l'Ecole normale supérieure Assia-Djebar de Constantine (ENSC).

Les participants à la rencontre ont également appelé à constituer, à l'avenir, un comité scientifique du colloque qui aura la charge de trier les communi-

cations à retenir, à publier les travaux du colloque et à s'intéresser aux œuvres d'Ahmed Rédha Houhou, publiés notamment en dehors de l'Algérie (Tunisie, Arabie saoudite).

Les recommandations lues par Mohamed Kaouane de l'ESNC ont appelé également à consacrer la prochaine édition à l'œuvre théâtrale de Rédha

Houhou. Des communications sur le projet culturel renouvelé d'Ahmed Rédha Houhou et la structure de la personnalité dans le théâtre de l'écrivain ont été présentées lors de la seconde et dernière journée de cette rencontre qui a donné lieu à la projection d'un documentaire sur sa vie, ses œuvres, son militantisme anticolonial, ainsi qu'à des réci-

tals poétiques.

M. K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des expositions de la Safex (Pins-Maritimes, Alger)
Du 26 oct. au 5 novembre : 22^e Salon international du livre d'Alger (Sila).

Horaires : 10h-19h30.

L'entrée est gratuite.

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 9 novembre : Exposition de l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 31 octobre : Exposition de peinture de l'artiste Dallel Halou intitulée «Le patrimoine en couleurs».

Galerie de la Fondation Ahmed et Rabah-Asselah (Alger-Centre)

Jusqu'au 28 octobre : Exposition de peinture de l'artiste Katia Challal.

Musée National Public d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (25, rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 29 octobre : Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».

Galerie d'art du Park Mall de Sétif

Jusqu'au 6 novembre : Exposition «A la Lumière de l'émotion» de Lebciir Toufik.

Salon local des arts plastiques à Bouira

Une douzaine d'artistes exposent leurs toiles

Une douzaine d'artistes prennent part au salon local des arts plastiques ouvert à la maison de la culture Ali-Zaâmour, dans la ville de Bouira.

Une vingtaine de tableaux, consacrés aux martyrs de la Révolution nationale, ainsi qu'à la nature et au patrimoine touristique de la wilaya, est exposée au niveau du hall de la maison de la culture Ali-Zaâmour. Le salon, organisé par la direction de la culture de la wilaya et qui se poursuivra jusqu'au cinq novembre prochain, n'a pas drainé grand public à son premier jour, a-t-on constaté sur

place.

«C'est vrai qu'il n'y a pas grand public, mais je pense que les gens commencent à venir en masse à partir de demain (jeudi) pour apprécier notre travail de plasticien et admirer la beauté des différentes toiles exposées par nos soins. C'est quelque chose de très beau», a estimé Aziz, un des participants au salon.

Le salon sera marqué, entre autres, par l'organisation de conférences et la projection de documentaires sur les arts plastiques et la réalisation de fresques et tableaux de peintu-

re, a indiqué le directeur de wilaya de la culture, El-Hachemi Bouhired.

Les conférences seront animées par d'anciens artistes plasticiens de la wilaya de Bouira au niveau de la grande salle de la maison de la culture à partir d'aujourd'hui, a-t-il ajouté.

Ce salon local s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités culturelles initiées par la direction de la culture pour créer de l'ambiance et renouer avec la dynamique culturelle dans la ville de Bouira.

F. H.

«Mois africain» en Afrique du Sud

L'Algérie, invitée d'honneur

La vice-ministre sud-africaine de la Culture et des Arts, Maggie Sotyu, a déclaré, mardi à Alger, que l'Algérie sera l'invitée d'honneur du «Mois africain» qui se tiendra en mars prochain en Afrique du Sud. M^{me} Sotyu a salué, au terme de l'audience que lui a accordée le ministre de

la Culture, Azzedine Mihoubi, l'initiative du SILA qui a accueilli, lors de son 22^e édition, l'Afrique du Sud en tant que «premier invité d'honneur africain», estimant que cela illustre les bonnes relations liant les deux pays, notamment dans le domaine de la culture.

Pour sa part, M. Mihoubi a estimé que la visite de la responsable sud-africaine en Algérie était une occasion de concrétiser les conventions signées entre les deux pays, principalement dans le cinéma, la restauration du patrimoine et la musique, rappelant les relations

historiques liant les deux pays depuis la révolution algérienne.

S'agissant de la présence de l'Afrique du Sud au SILA, M. Mihoubi a indiqué que ce pays présentera son programme au niveau de son pavillon et dans le cadre des activités de l'«Esprit panafricain».

R. C.



Coup-franc direct

Le message passera-t-il ?

Par Mahfoud M.

Le nouveau sélectionneur des Verts, Madjer, ne cesse de dire qu'il n'a aucun problème avec les joueurs évoluant à l'étranger qu'il avait critiqués pourtant sur les plateaux d'une TV privée où il officiait en tant que consultant. Selon lui, ce ne sont que des racontars qu'on colporte à son sujet, alors que la vérité est qu'il a toujours respecté ces joueurs qu'ils considèrent algériens au même titre que ceux évoluant dans le championnat local. Pour lui, il n'y aura aucun passe-droit et il traitera tous les joueurs sur un pied d'égalité, disant qu'il est là en rassembleur et tentera avec l'aide de ses joueurs de redresser la situation de la sélection nationale et de la balle ronde algérienne qui se trouve dans l'impasse avec cette élimination au Mondial 2018 que la sélection avait raté au tout début des éliminatoires. Le sélectionneur national est passé aux actes, étant présent dans la cérémonie de consécration de Brahimi comme meilleur joueur du FC Porto l'année dernière. Certes, il a été choisi par la direction du club du Dragao pour remettre le prix au joueur en tant qu'ancienne gloire de cette formation, mais il a tenu à être présent pour lancer un message aux autres joueurs qu'il reste à leurs côtés et qu'il sera tout aussi heureux de leur réussite. Peut-on dire que le message est passé et que l'harmonie sera totale avec les joueurs ? Il faudra attendre le début de la mission et le premier stage pour être fixé sur la nature de la relation entre les deux parties.

M. M.

Retrait de confiance au président de la Fédération de taekwondo Le verdict sera connu le 20 novembre

LE TRIBUNAL algérien de règlement des litiges sportifs rendra le 20 novembre prochain son verdict final sur le retrait de confiance au président de la Fédération algérienne de taekwondo, Abdelhak Tiabi, a indiqué l'APS. Aladine Boudjenouia, membre fédéral. «Lors de l'audience du 20 octobre du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs, les avocats des deux parties ont présenté leur requête et le verdict final sera rendu le 20 novembre», a déclaré Boudjenouia. 45 membres de l'Assemblée générale de l'instance fédérale, représentant 21 présidents de ligue, les 10 meilleurs clubs, 10 membres fédéraux et

d'autres avaient retiré leur confiance au président actuel à cause de sa «mauvaise gestion» et ses «décisions unilatérales», comme le choix de l'entraîneur national, les athlètes représentant l'Algérie lors des différents stages et son refus d'interviewer les entraîneurs et techniciens par la presse. «L'actuel président nous a été imposé, alors qu'il ne possède même pas les (50% + 1) des voix requises pour accéder à ce poste, selon les règlements de la Fédération. Lors de l'AG électorale en mars 2017, Tiabi, unique candidat en lice avait recueilli (16 oui) contre (18 non) et 3 abstentions», précise Boudjenouia.

Championnat national militaire de Judo Les judokas de la 1^{re} RM (hommes) et de la Gendarmerie (dames) haut la main

LES JUDOKAS de la première région militaire (1^{re} RM) chez les hommes et du commandement de la Gendarmerie nationale chez les dames ont dominé le championnat national militaire qui a pris fin mercredi au complexe sportif régional de la 4^e Région militaire à Ouargla. Le podium est complété successivement par les équipes des 4^e et 2^e RM et du commandement de la Gendarmerie nationale chez les hommes, et de l'école d'application des services de la santé militaire (2^e RM) chez les dames. Chez les hommes, les premières places ont été décrochées par Ryad Denni (-60 kg), Mohamed Ghrissi (-66 kg), Naim Rebbahi (-73 kg), Brahim Hamoudène (-81 kg), Small Akkacha (-90 kg), Younés Thabti (-100 kg) et Amine Fellah (+100 kg et Open). Chez les dames, les premières places sont revenues à Roumaïssa Nessib (-48 kg), Souf Bouchelaghem (-52 kg), Ghania Benayad (-57 kg), Selma Djaafar Cherif (-63 kg), Rana Bouzidi (-70 kg), Aicha Lemaïza (-78 kg) et Abbir Debbouz (+78 kg). Au total,

147 judokas des deux sexes ont pris part à ce championnat national militaire de judo (saison sportive 2017-2018), disputé dans les catégories de poids allant de moins de 60 kg à plus de 100 kg et Open chez les hommes et de moins de 48 kg à plus de 78 kg chez les dames, selon les organisateurs. Ils représentaient 21 équipes issues des différentes régions militaires, d'unités et des commandements des forces de l'Armée nationale populaire (ANP). Dans une allocation de clôture prononcée au nom du général-major commandant de la 4^e RM, le chef du bureau logistique à la 4^e RM, le colonel Djemoui Toualbia, s'est félicité des «bonnes» conditions d'organisation et du niveau technique «élevé» ayant caractérisé ce rendez-vous sportif retenu dans le cadre du calendrier annuel du sport militaire. Le colonel Toualbia a souligné, en outre, l'importance de ce type de compétitions sportives «visant à promouvoir les aptitudes physiques et psychologiques chez les éléments de l'ANP».

Ligue I Mobilis (9^e journée) USMA-CRB, le choc

■ La suite de la 9^e journée se joue aujourd'hui avec un choc qui opposera l'USM Alger au CR Belouizdad dans un chaud derby algérois au stade de Bologhine, en raison de la fermeture du stade 5-Juillet pour travaux.

Par Mahfoud M.

L'USMA qui revient à la compétition nationale après avoir été éliminée de la Ligue des champions d'Afrique et qui a remporté son derby face à l'USMH pour le compte de la mise à jour du championnat souhaite confirmer ce retour en force. Les Rouge et Noir qui auront le privilège de recevoir à domicile, n'ont d'autre choix que de l'emporter et d'empocher les trois points qui restent très importants pour la suite du parcours. En effet, les pouillains de Put savent qu'ils doivent maintenant redresser la situation sous peine de perdre tous les objectifs qui se sont assignés cette année, sachant que la direction a mis tous les moyens pour tenter de décrocher le titre de champion. Pour sa part, le Chabab de Belouizdad tentera de faire sensation et revenir avec la victoire de ce déplacement, même s'il sait que ce ne sera pas facile, surtout qu'il aura en face un adversaire solide. Le Mouloudia d'Alger qui avait remporté le classico face à la JSK lors de la précédente journée, souhaite continuer sur la même lancée et revenir avec les trois points de son déplacement chez la lanterne rouge du champion-



Les Rouge et Noir souhaitent continuer sur la lancée

nat, l'USM Blida. Le Doyen se déplacera avec un moral au top et tentera de damer le pion aux gars de la ville des Roses qui, de leur côté, souhaitent amorcer un nouveau départ et sortir peu à peu de l'ornière, ce qui passe par un succès face au doyen des clubs algériens. Le NA Hussein-Dey qui reste toujours amoindri avec un grand nombre de blessés, se présentera à domicile avec une grande détermination et aura à cœur de battre l'USM Bel-Abbès qui, de son côté, souhaite se reprendre après le dernier échec à domicile face au PAC. La rencontre sera sans

aucun doute très disputée entre les deux formations. Enfin, le dernier match de la journée opposera la JS Saoura au DRB Tadjenant, soit entre deux formations aux antipodes, puisque le représentant du Sud est sur une belle lancée, tandis que le DRBT alterne le bon et le moins bon.

M. M.

Le programme :
Samedi 28 octobre 2018 à 16h :
USMB-MCA
NAHD-USMBA
USMA-CRB
JSS-DRBT

FC Porto

Brahimi récompensé pour la saison 2016-2017

L'international algérien, Yacine Brahimi, a été récompensé du trophée de meilleur joueur du FC Porto pour l'année 2017 lors de la cérémonie des «Dragoes De Ouro» (Dragons d'or) qui s'est déroulée mercredi soir à Porto (Portugal). Brahimi n'a pas caché sa joie en recevant ce trophée des mains du nouveau sélectionneur

algérien et ancienne vedette du club, Rabah Madjer, le désignant comme meilleur joueur du FC Porto pour la saison écoulée. Il a ainsi remercié ses coéquipiers et déclaré qu'il voulait remporter le championnat avec son club. «Je suis très heureux d'appartenir à ce grand club et à cette grande famille. Je remercie tous mes coéquipiers car sans eux je n'au-

rais jamais pu remporter ce trophée. Ça me donne beaucoup de motivation pour la suite», a déclaré Brahimi. «Cette année, les supporters sont extraordinaires. On ne cessera jamais de les remercier et j'espère qu'on pourra aller jusqu'au bout cette saison. Du fond du cœur j'espère qu'on remportera le championnat», a-t-il ajouté.

Championnat d'Afrique des clubs de basket-ball (dames)

Le GSP sera présent à la phase finale

Le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, est le sixième club qualifié pour la phase finale du Championnat d'Afrique des clubs champions 2017 (dames), prévue du 10 au 19 décembre à Luanda (Angola), avec la participation de 12 clubs, a annoncé jeudi la branche africaine de la Fédération internationale de la discipline (FIBA-Afrique). Les Pétrolières dont ce sera la deuxième

participation consécutive à la compétition continentale, n'ont pas eu besoin de disputer les éliminatoires de la zone 1 de FIBA Afrique pour s'assurer une place en phase finale. Lors de la précédente édition disputée à Maputo (Mozambique), les Algériennes avaient agréablement surpris en se qualifiant aux quarts de finale face au Ferroviario de Maputo. Elles avaient mené 34-30 à la mi-

temps, avant de finalement s'incliner 69-57. A ce jour, les clubs qualifiés pour la phase finale sont : First Bank (champion du Nigeria), ASB Victoria et SB Darling Motema (RD Congo), Kenyan Ports Authority et Equity Basketball (Kenya). Les éliminatoires de la zone 6 se disputent actuellement à Gaborone (Botswana) avec deux places en jeu pour la phase finale.

Championnat d'Afrique des nations messieurs de volley-ball L'EN au dernier carré

La sélection algérienne de volley-ball s'est qualifiée au dernier carré du Championnat d'Afrique des nations 2017 (messieurs), en s'imposant devant son homologue de la RD Congo

sur le score de 3 sets à 0, en quart de finale disputé jeudi au Caire.

Les Algériens qui n'ont concédé aucun set depuis le début du tournoi, ont remporté

les trois sets sur les scores de : 25-19, 25-13, 25-19.

En demi-finale, le «Six» algérien affrontera le vainqueur du quart de finale opposant la Tunisie au Maroc.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

MDN/ Lutte antiterroriste

G. Mohamed Fares, un terroriste narcotrafiquant arrêté à El Oued

LE TERRORISTE narcotrafiquant recherché, G. Mohamed Fares, a été arrêté avant-hier à El Oued et deux autres éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés à Boumerdès et Ain Defla, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 26 octobre 2017 à El Oued, le terroriste narcotrafiquant recherché, G. Mohamed Fares, tandis qu'un autre détachement a appréhendé deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès et Ain Defla. Cinq casemates pour terroristes ont été également découvertes et détruites à Batna», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détache-

ments de l'ANP ont saisi à Bordj Badji Mokhtar un camion chargé de cinq tonnes de denrées alimentaires et des outils d'orpailage, tandis que d'autres détachements et des éléments de gardes-côtes ont saisi 18 340 litres de carburant à Tébessa, El Taref, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 6 605 unités de différentes boissons à Ain Témouchent et Saïda», a ajouté la même source. «D'autre part, des gardes-côtes ont déjoué, à Oran, une tentative d'émigration clandestine de 20 personnes à bord d'une embarcation pneumatique, alors que trois contrebandiers et 50 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Adrar, Tindouf et Ouargla», selon le communiqué du MDN.

Communiqué

Tissemsilt

Un incendie dans une meunerie maîtrisé

UN INCENDIE qui s'est déclaré avant-hier soir dans une meunerie appartenant à un particulier au village de Selmana (commune d'El-Ayoune), dans la wilaya de Tissemsilt, a été vite maîtrisé par les pompiers, a indiqué la direction de la Protection civile. Le commandant Mourad Bensalem a expliqué à l'APS que le feu s'est déclaré vers 21h20 au niveau des groupes électrogènes de la meunerie qui occupe une superficie importante. Les agents du poste avancé de la Protection

civile du village sont intervenus rapidement et ont réussi à éteindre les flammes au bout d'une dizaine de minutes et éviter ainsi un énorme incendie qui risquait de ravager le site contenant une importante quantité de céréales, outre les équipements, a-t-il ajouté. Un court-circuit électrique serait à l'origine de l'incendie, selon la même source. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incident.

APS.

Tlemcen

Plus de 9 kg de kif traité saisis à Beni Boussaid

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Beni Boussaid ont saisi dernièrement 9,300 kg de kif traité, selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tlemcen. Agissant sur informations faisant état d'une transaction douteuse à proximité d'une station-service sur la route menant à Hammam Chigueur (Maghnia), ils ont mis en exécution un plan en collaboration

avec ceux de la sûreté de daïra de Maghnia et de la brigade mobile de la police judiciaire de Beni Boussaid. Ce plan a permis de surprendre un suspect transportant dans son véhicule un sac en plastique contenant la quantité de kif traité saisie qu'il traitait avec un autre. Les deux personnes ont été arrêtées et une enquête a été ouverte.

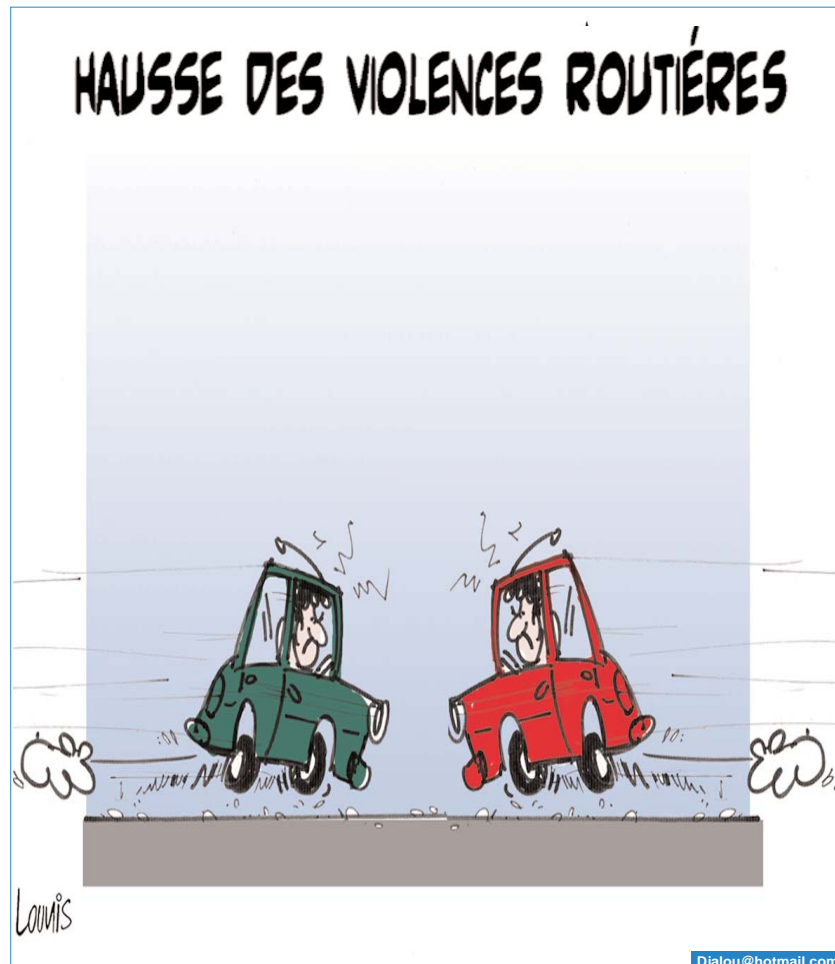
Ayemen N.

Exposition nationale d'élevage du berger allemand

Les passionnés en grande foule à Alger

LA 35^e EXPOSITION nationale d'élevage du chien berger allemand visant à promouvoir cette race en Algérie, a attiré, hier, une grande foule au centre El Marsa, à Alger, où ils sont venus nombreux pour admirer ces compagnons fidèles de l'homme. Organisée par la Société algérienne du chien berger allemand (SACBA), cette exposition vise en premier lieu à promouvoir «le berger allemand d'élevage algérien», a relevé le président de cette association, Abdesslam Ait Ali Belkacem.

Réunissant des éleveurs et des passionnés des chiens de cette race, cette manifestation vise aussi «l'évaluation des résultats de l'activité d'élevage en Algérie du berger allemand depuis la création de l'association en février 1979», a souligné le responsable. «C'est pour cela que la 35^e exposition nationale d'élevage du berger allemand a été dédiée cette année à la mémoire des feux anciens dirigeants de la SACBA», a-t-il tenu à dire. Il a relevé que le but suprême de la SACBA «c'est d'abord d'élever



Djalou@hotmail.com

Disparu depuis plus d'une vingtaine de jours à Bouzeguène

Retour sain et sauf du jeune pompiste

■ Disparu depuis le 2 octobre dernier, le jeune Farid Alane de Tazrouit, dans la commune de Bouzeguène (54 km à l'est de Tizi Ouzou), est rentré chez lui sain et sauf dans la soirée de mercredi dernier, au grand soulagement de ses proches et des habitants de la région qui s'étaient mobilisés comme un seul homme pour son retour.

Par Hamid M.

Il était près de 22h20, quand les parents de Farid ont appris la nouvelle du retour de leur fils après une longue attente angoissante. Aussitôt, il a été récupéré par ses proches du lieu où il avait disparu, Assif Ousserdoune, pour rentrer chez lui. La bonne nouvelle de la réapparition de Farid Alane sain et sauf a vite fait le tour de la région. Néanmoins, les circonstances du dénouement heureux de cette troisième disparition

dans la région en moins d'une année restaient inconnues jusqu'à hier vendredi. Son audition par les services de sécurité de Bouzeguène n'a pas éclairé les enquêteurs, selon une source proche de la Sûreté nationale. On a appris que l'enquête devrait être confiée à la Gendarmerie nationale pour compétence territoriale puisque

le jeune pompiste avait disparu et réapparu dans une zone rurale relevant de la compétence dudit corps de sécurité. En attendant de connaître les circonstances de cette disparition, les habitants de Bouzeguène restent mobilisés pour que toute la lumière soit faite sur les deux autres disparus.

H. M.

Tizi-Ouzou

La Protection civile fête à Tifardoud le titre du village le plus propre

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile ont fêté, avant-hier, le titre du village le plus propre de la wilaya de Tizi Ouzou aux côtés des habitants de Tifardoud (53 km au sud-est de Tizi Ouzou), lauréat dudit concours.

La direction générale de la Protection civile a mobilisé 600 sapeurs-pompiers de la wilaya de Tizi Ouzou et des autres régions du pays pour cet hommage à la population de ce plus haut village de Kabylie hissé au plus haut du podium du concours de propreté de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) dans son édition 2017.

C'est dans une ambiance festive que s'est déroulée cette cérémonie de reconnaissance des soldats du feu envers les habitants de Tifardoud pour leur engagement en faveur d'un environnement sain. L'impact de tels efforts dans la préservation du couvert végétal de toute dégradation, notamment celle provoquée par les incendies suite à la prolifération des décharges sauvages, a été souligné par les responsables de la Protection civile à l'occasion. A noter que la Protection civile avait, l'an dernier, fait de même dans le village Boumessaoud, lauréat du concours 2016.

Hamid M.